

Réf: Dossier N° 144460

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLES VISIONS AFRICAINE DE  
CONSTRUCTION » en abrégé « NOVAC »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON MAROC  
NON LOIN DE L'ÉCOLE AKOI, Lot 6557, Ilot 150

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLES VISIONS AFRICAINE DE  
CONSTRUCTION » en abrégé « NOVAC »

Objet : Bâtiment et Tavaux Publics (BTP), Génie civil, Lotissement, Décapage, Construction, Aménagement foncier, Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON MAROC  
NON LOIN DE L'ÉCOLE AKOI, Lot 6557, Ilot 150

Dirigeant(s) : M KORE NAZAIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08772 du 29/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44110/GTCA/RC/2022 du 29/09/2022

